

RCS : BELFORT  
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00209  
Numéro SIREN : 883 605 750  
Nom ou dénomination : 2J CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2023 sous le numéro de dépôt 3295

## État préparatoire au Bilan simplifié

État exprimé en €		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022					Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
<b>ACTIF</b>		Brut		Amortis. Provisions		Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations - Fonds commercial	010		012			
	incorporelles : - Autres	014	3 200,00	016	90,59	3 109,41	
	Immobilisations corporelles	028	147 421,86	030	45 953,56	101 468,30	97 299,67
	Immobilisations financières (1)	040	10 832,48	042		10 832,48	10 832,48
Total I (5)		044	161 454,34	048	46 044,15	115 410,19	108 132,15
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	81 286,99	052		81 286,99	41 645,00
	Marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	658,40	066		658,40	
	Créances (2) : - Clients et comptes rattachés	068	650 897,29	070		650 897,29	146 927,03
	- Autres (3)	072	99 777,87	074		99 777,87	233 926,61
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	67 928,23	086		67 928,23	247 680,23
	Charges constatées d'avance	092	23 456,58	094		23 456,58	29 849,01
	Total II		096	924 005,36	098	0,00	924 005,36
Total général (I+II)		110	1 085 459,70	112	46 044,15	1 039 415,55	808 160,03
<b>PASSIF</b>						<b>01/01/2022 - 31/12/2022 Net</b>	<b>01/01/2021 - 31/12/2021 Net</b>
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		50 000,00	31 000,00
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		3 100,00	743,29
	Réserves réglementées			130			
	Autres réserves			132		51 768,13	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		36 204,05	73 124,84
	Provisions réglementées			140			
Total I				142		141 072,18	104 868,13
Provisions pour risques et charges				Total II	154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		61 663,47	73 989,10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		48 764,04	145 389,24
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		521 183,42	296 508,28
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N			169	7 331,60	266 732,44	187 405,28
	Produits constatés d'avance			174			
Total III				176		898 343,37	703 291,90
Total général (I+II+III)				180		1 039 415,55	808 160,03
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

## 4 - Annexe

**SAS 2J CONSTRUCTION**

7 Rue des Barres  
25200 GRAND CHARMONT

**ANNEXE DE BASE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2022**

## Tables des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice
  - 1.1 Evènements principaux
  - 1.2 Principes, règles et méthodes comptables
  - 1.3 Evènements postérieurs à la clôture
  
2. Informations relatives au bilan
  - 2.1 Actif
    - 2.1.1 Immobilisations corporelles
    - 2.1.2 Immobilisations incorporelles
    - 2.1.3 Immobilisations financières
    - 2.1.4 Stocks
    - 2.1.5 Produits à recevoir
    - 2.1.6 Créances
  - 2.2 Passif
    - 2.2.1 Capitaux propres  
Tableau de variation des capitaux propres
    - 2.2.2 Dettes financières
    - 2.2.3 Charges à payer
  
3. Informations relatives au compte de résultat
  
4. Information au titre de l'impôt sur les bénéfices
  
5. Autres informations
  - 5.1 Engagement en matière de crédit-bail
  - 5.2 Engagement hors bilan

## **1. Faits caractéristiques de l'exercice**

### **1.1 Evènements principaux**

La direction a procédé à une hausse de capital de 19 000 EUR pour atteindre 50 000 EUR.

### **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### **1.3 Evènements postérieurs à la clôture**

Néant

## 2. Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations corporelles

	Augmentation	Diminution	Total
Outillage	28 280	285	27 995
Matériel de bureau	468		468
Mobilier	1 073		1 073
Agencement	13 541		13 541
Matériel de transport	3 948	19 600	(15 652)
<b>TOTAL</b>	<b>47 310</b>	<b>27 425</b>	<b>19 885</b>

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

	Durée
Outillage	60 mois
Matériel de bureau	60 mois
Mobilier	60 mois
Agencement	36 à 120 mois
Matériel de transport	36 à 60 mois

#### 2.1.2 Immobilisations incorporelles

	Augmentation	Diminution	Total
Logiciels	3 200	2 659	2 659
<b>TOTAL</b>	<b>3 200</b>	<b>2 659</b>	<b>2 659</b>

Amortissement linéaire sur 36 mois.

#### 2.1.3 Immobilisations financières

	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Titres de participation	1 000			1 000
Caution	9 832			9 832

Un test de dépréciation a été fait concernant les titres de participation. Aucune dépréciation n'est à constater.

#### 2.1.4 Stocks

Les Stocks sont évalués selon la méthode FIFO "premier entré/premier sorti". Le prix d'achat est composé du prix d'achat remisé.

Les prestations réalisées non encore facturées figurent dans les travaux en cours.

Elles sont composées de :

- Coût de sous-traitance (plan d'architecte, sous-traitance bardage..)
- Coût d'achat des marchandises posées
- Coûts de la MO au prix de revient
- Coûts des locations des engins (en nom propre et loués auprès de prestataires)

### 2.1.5 Produits à recevoir

Néant

### 2.1.6 Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Créances rattachées à des participations	1 000			1 000
Autres immobilisations financières	9 832		7 710	2 122
<b>ACIF CIRCULANT</b>				
Autres créances clients	650 897	650 897		
Impôts	7 083	7 083		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 464	42 464		
Autres				
Débiteurs divers	50 231	50 231		
<b>CHARGES CONSATEES D'AVANCE</b>	23 457	23 457		
<b>TOTAL</b>	784 964	774 132	7 710	3 122

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Capitaux propres

#### Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	31 000	19 000	-	50 000
Résultat	73 125	36 204	73 125	36 204
Réserve légale	743	2 357	-	3 100
Autres Réserves	-	51 768		51 768
<b>TOTAL</b>	104 868	109 329	73 125	141 072

Le capital social est composé de 250 actions d'une valeur nominale de 200 euros soit 50 000 EUR de capital social entièrement libéré.

Il n'y a pas eu de changement d'actionnariat en cours d'exercice.

## 2.2.2 Dettes financières

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	61 663	3 785	15 871	42 007
A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
A + d'1 à l'origine				
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	521 183	521 183	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	48 768	48 768		
Personnel et comptes rattachés	9 706	9 706	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	9 780	9 780	-	-
Impôts sur les bénéfices	(7 083)	(7 083)	-	-
TVA	114 212	114 212	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	60	60	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	7 332	7 332	-	-
Autres dettes	97 144	97 144	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>862 765</b>	<b>804 887</b>	<b>15 871</b>	<b>42 007</b>

### 2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
<b>CONGES A PAYER</b>	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
<b>INTERETS COURUS</b>	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	750
Concours bancaires courants	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	
Factures à recevoir	2 413
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	81
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>829</b>

### 3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	1 927 669	-	1 927 669
- Services			
Chiffre d'affaires net	1 927 669	-	1 927 669

#### 4. Information au titre de l'impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		30 672	13 438
Impôts :	Au taux de 15 et 28%	5 890	2 016
	Sur PVLT	-	-
Résultat après impôts		24 782	11 422

## 5. Autres informations

### 5.1 Engagement en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				714 963	714 963
<b>Amortissements :</b>					
- Cumuls exercices antérieurs				338 754	338 754
- Dotations de l'exercice				97 248	97 248
<b>TOTAL</b>				<b>436 002</b>	<b>436 002</b>
<b>Redevances payées :</b>					
- Cumuls exercices antérieurs				451 672	451 672
- Exercices				129 665	129 665
<b>TOTAL</b>				<b>581 427</b>	<b>581 427</b>
<b>Redevances restant à payer :</b>					
- A 1 an au plus				140 780	140 780
- A plus d'1 an et 5 ans au plus				339 404	339 404
- A plus de 5 ans					
<b>TOTAL</b>				<b>540 184</b>	<b>540 184</b>
<b>Valeur résiduelle :</b>					
- A 1 an au plus				-	-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus				8 686	8 686
- A plus de 5 ans					
<b>TOTAL</b>				<b>8 686</b>	<b>8 686</b>
Montant pris en charge dans l'exercice				129 665	129 665

## **5.2 Engagement hors bilan**

Engagements reçus:

- Engagement de crédit bail mobilier : 540 184 euros

Engagement donné :

- Engagement de crédit bail mobilier 540 184 euros

Engagement retraite :

La société ne comptabilise pas les engagements retraites.

2J CONSTRUCTION

# COMPTES ANNUELS

31/12/2022

Christelle ROSE – 06 99 78 23 09  
COMPTA@2JCONSTRUCTION.FR

2J CONSTRUCTION S.A.S  
7 Rue des Barres  
25200 GRAND-CHARMONT  
Siret: 883 605 750 00016



Certifié conforme, le président  
Le 21/06/2023.

---

# *SOMMAIRE*

---

1 – Bilan simplifié

2 – Compte de résultat simplifié

3 – Liasse fiscale

4 – Annexe

# 1 – Bilan simplifié

## 2J construction

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social :

7 rue des barres – 25200 GRAND CHARMONT



RCS BELFORT 883 605 750

---

ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE EN DATE DU 21 JUIN 2023 à 7h30

---

### FEUILLE DE PRESENCE

Associés	Signature
Melle Christelle ROSE	
M JOLICOR Julien	

Certifiés sincères et véritable la présente feuille de présence  
La gérance

2J CONSTRUCTION S.A.S

7 Rue des Barres  
25200 GRAND-CHARMONT  
Siret: 883 605 750 00016



## **2J construction**

**Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros**

**Siège social :**

**7 rue des barres – 25200 GRAND CHARMONT**

**RCS BELFORT 883 605 750**

### **RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Madame, Monsieur,

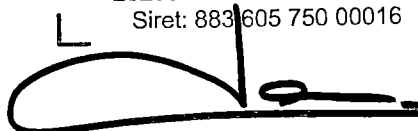
En application de l'article L.227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposée entre la société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L.233-3 dudit code.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Le Président  
JOLICOR Julien

「 2J CONSTRUCTION S.A.S 」

7 Rue des Barres  
25200 GRAND-CHARMONT  
Siret: 883 605 750 00016



## 2J construction

**Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros**

**Siège social :**

**7 rue des barres – 25200 GRAND CHARMONT  
RCS BELFORT 883 605 750**

**Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2023**

**Rapport de gestion de la gérance**

**Sur les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des résultats de ma gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le chiffre d'affaire est en hausse de 29.03% soit 433 K €.

Après déduction des charges d'exploitation de 1 918 K €, le résultat d'exploitation est de 42 K € au 31/12/2022 contre 92 K € au 31/12/2021.

La dégradation du résultat d'exploitation s'explique par la hausse des matières, des locations et des assurances.

Le résultat courant avant impôt est de 44 K € au 31/12/2022 contre 94K € au 31/12/2021.

Le résultat exceptionnel est nul. Le résultat financier est de -2K EUR.

Après une fiscalité de 8 K €, le bénéfice est de 36 K€ au 31/12/2022 contre 73 K€ au 31/12/2021.

Je vous propose d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 36 204.05 euros

- Augmentation du capital de 30 000 euros en numéraire en augmentant la valeur nominale de 200 euros à 320 euros.
- Réserve légale pour 4 900 euros
- Autres réserves 1304.05 euros

Je vous rappelle, conformément à la loi, que les dividendes distribués par la société au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Non concerné	-		
Non concerné	-		
Non concerné	-		

La société réalise des travaux de couverture, bardage, étanchéité auprès d'entreprises privées principalement. Elle a été créée au 1<sup>er</sup> avril 2020.

Son activité est en constant développement. L'embauche en 2023 d'un conducteur de travaux est envisagée.

Les achats de matières correspondent à des achats de fournitures pour les chantiers (bardage, charpente...).

Les charges externes sont de l'ordre de 814 125 euros notamment du fait des sous-traitants, des crédits baux, assurances.

Les frais de personnel **sont** en hausse du fait de l'embauche de personnel.

Les impôts restent faibles.

L'entreprise a réalisé de nombreux investissements notamment dans le cadre du changement de local de stockage.

Le résultat d'exploitation est de l'ordre de 42 197 euros.

Après prise en compte de la fiscalité, le résultat comptable est de 36 204 euros.

Les perspectives de 2023 sont encourageantes avec de nombreux chantiers signés. Le chiffre d'affaires estimé est de l'ordre de 2 500 000 euros.

La société va stabiliser sa masse salariale propre.

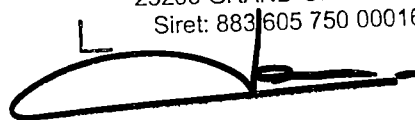
Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

JOLICOR Julien  
Président

le 21/06/2022

2J CONSTRUCTION S.A.S

7 Rue des Barres  
25200 GRAND-CHARMONT  
Siret: 883 605 750 00016



## **2J construction**

**Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros**

**Siège social :**

**7 rue des barres – 25200 GRAND CHARMONT**

**RCS BELFORT 883 605 750**

### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 juin 2023**

L'an deux mille vingt,  
Le vingt et un juin 2023,  
A 07 h 30,

Les associés de la société 2J Construction se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 7 Rue des Barres - 25200 GRAND CHARMONT, sur convocation faite dans les délais légaux à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur JOLICOR Julien, en sa qualité de Président de la Société.

Mademoiselle ROSE Christelle est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 250 actions sur les 250 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Modification des statuts suite à l'augmentation de capital
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

JD CP

## DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 36 204.05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 36 204.05 euros

- Augmentation du capital de 30 000 euros en numéraire en augmentant la valeur nominale de 200 euros à 320 euros.
- Réserve légale pour 4 900 euros
- Autres réserves 1304.05 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## QUATRIEME RÉSOLUTION

Suite à l'augmentation du capital, il est décidé d'une modification statutaire concernant les articles suivants :

### « Article 8 - CAPITAL SOCIAL »

Le capital social est fixé à la somme de 80 000 (**quatre vingt milles €**) correspondant :

- Aux montants des apports en numéraire effectués par les associés lors de la création soit 25 000 €
- 6 000 € d'augmentation de capital suite à l'Assemblée Générale du 24 juin 2021
- 19 000 € d'augmentation de capital suite à l'Assemblée Générale du 24 juin 2022
- 30 000 € d'augmentation de capital suite à l'Assemblée Générale du 21 juin 2023

Il est divisé en 250 actions de 320 euros chacune, numérotées de 1 à 250, souscrites et libérées en totalité, attribuées aux associés dans la proportion et en rémunération de leurs apports respectifs, savoir :

- JOLICOR Julien à concurrence de 200 actions numérotées de 1 à 200
- ROSE Christelle à concurrence de 50 actions numérotées de 201 à 250 »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission au 31 mai 2023 de ROSE Christelle de son poste de directrice générale.

La société 2J INVEST – 7 Rue des Barres – 25200 GRAND CHARMONT – Siret 952 141 638 00017 est nommée directeur général depuis le 01/06/2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président  
JOLICOR Julien



Le secrétaire  
Christelle ROSE

